

Intercommunalité

Communauté de communes COLAURSUD

Au cours de l'assemblée générale du 22 avril 2014 de la communauté des communes Co.Laur.Sud, Monsieur Christian PORTET a été réélu Président.

La commune de Montgeard est représentée au sein de cette assemblée par deux délégués, Madame Marie-Claire

GAROFALO et Monsieur Maurice CROUZIL.

Au cours de l'Assemblée générale du 26 mai 2014, Marie-Claire GAROFALO a été élue Vice Présidente de la communauté de communes en charge des commissions Petite Enfance, Enfance et Jeunesse.

Le jeudi 18 septembre 2014, elle a également été élue Présidente de l'Office de Tourisme de COLAURSUD sis au Village des Marques.

Maurice CROUZIL a, quant à lui, été élu membre du bureau de la communauté de communes COLAURSUD.

Association 2ème Vie

Une nouvelle association appelée « 2ème Vie », créée fin 2012 par Monsieur Guy ROBIN, s'est installée sur le territoire de COLAURSUD.

Cette association a comme objectifs l'insertion professionnelle des personnes en difficulté, en leur proposant

un accompagnement et une formation à des métiers comme le travail du bois, du fer, de la mécanique. Elle collecte en déchetterie des meubles et objets pour les réparer, les relooker et les revendre.

Grâce à une aide de COLAURSUD, l'association vous

proposera dans quelques semaines un service d'enlèvement à votre domicile de vos meubles et objets dont vous n'avez plus l'utilité.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'association 2ème Vie au 06.82.56.10.72.

Prévention de la dengue et du chikungunya



La dengue et le chikungunya sont des maladies virales tropicales transmises par des moustiques du genre Aedes Albopictus, et que l'on surnomme Moustique Tigre.

Introduit en France métropolitaine en 2004, ce moustique est, en 2014, présent dans

plusieurs départements du sud de la France et notamment dans la Haute-Garonne.

Si vous partez en vacances sous les tropiques (Afrique, Asie, Antilles, Océan Indien, Amérique du Sud, Océan Pacifique), les moustiques peuvent vous transmettre ces maladies. Il vous faudra au cours de votre séjour bien vous protéger des piqûres de moustiques (vêtements couvrants, moustiquaire, produits anti-moustiques, ...).

A votre retour, en cas de

contamination, vous devez prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger votre entourage. En effet, si un moustique Aedes Albopictus sain vous pique, vous pouvez à votre tour l'infecter et il pourrait contaminer une autre personne de votre entourage en le piquant.

Pour tous renseignements complémentaires, se diriger vers les sites Internet du Ministère chargé de la Santé et de l'Inpes.

3966 Allo Docteur

Depuis juin 2014, une nouvelle organisation de régulation médicale se met en place en Midi-Pyrénées.

Un nouveau numéro, le 3966, est mis en service pour tous les usagers du système de soins :

A partir de 20 h, le soir et

toutes les nuits, week-ends et jours fériés.

Il permet depuis n'importe quel point de la région de contacter un service médical de garde sans encombrer les lignes du 15, dédiés aux urgences vitales.



N° 14
OCTOBRE 2014

SOMMAIRE

Formation Urgence 1
Horaires mairie
Site Internet
Démarchage téléphonique

Ecole : 2
Travaux nouvelle cantine
Quel nom pour la nouvelle cantine scolaire ?
Ouverture nouvelle classe

Urbanisme : PLU 3

Eclairage public : extinction

Intercommunalité : 4
Co.Laur.Sud
Association 2ème Vie
Santé :
Prévention de la dengue
3966 Allo Docteur

Mairie de Montgeard



Rue de la Bastide
31560 MONTGEARD
Tél / fax 05.61.81.34.74

HORAIRES

LUNDI, MERCREDI, JEUDI

DE 10H À 12H

MARDI, VENDREDI

DE 15H30 À 18H00

Formation Urgence Premiers Secours



drée par un professionnel expérimenté, Monsieur Alexandre FLORENTIN, se déroulera les samedis 18 octobre et 15 novembre prochains.

Au regard du nombre de personnes souhaitant y participer et au nombre de places limitées, nous avons décidé qu'une prochaine session aura lieu début 2015 afin de satisfaire toutes les demandes.

Les personnes n'ayant pu s'inscrire et s'étant manifestées en mairie ont été inscrites sur liste d'attente.

Nous ne manquerons pas de vous informer lors de notre

Début septembre, nous avons informé l'ensemble de la population de l'organisation d'une formation Urgence Premiers secours ouverte à tous les habitants.

Cette formation qui sera enca-

prochain numéro du bulletin municipal.

La municipalité vous remercie pour votre intérêt car participer à cette formation est un acte citoyen. C'est pourquoi, la mairie a pris en charge 50 % du coût de la formation.

En effet, chacun d'entre nous peut être confronté dans son milieu professionnel, à la maison, à une situation d'urgence. Chacun peut apprendre et intégrer les réflexes et les gestes appropriés qui sauveront une vie, celle de vos parents, enfants, amis, voisins, proches ou tout autre personne en difficulté.

Modification des horaires de la mairie

Depuis le 1er septembre 2014, les horaires de la mairie ont été modifiés. Ainsi, à présent, le mardi et vendredi, la mairie vous accueille de 15 h 30 à 18 h.

Site Internet

Un site Internet de la commune de Montgeard est en cours de création. Sa réalisation a été confiée au Conseil Municipal, François ROUDIL.

Le site Internet sera ouvert

au public dans les prochains mois.

En attendant, nous pouvons d'ores et déjà vous communiquer sa future adresse : www.montgeard.fr.

Nous vous tiendrons informés



Démarchage téléphonique

Des montgeardins ont été victimes de démarchage téléphonique malveillant.

Sachez que la mairie ne donne jamais son accord pour ce quelconque démarchage de ce

type.

Restez prudents, nous vous remercions de nous avertir si de tels agissements se reproduisent.



Ecole



Travaux de la nouvelle cantine scolaire

Les travaux de la nouvelle cantine scolaire qui ont débuté au mois de mars dernier avancent dans les délais impartis mais très contraints.

A la rentrée de septembre, le gros œuvre était achevé et les menuiseries posées.

Le site sera, en principe, opérationnel pour la rentrée des vacances de la Toussaint, soit à compter du lundi 3 novembre 2014.

La nouvelle cantine pourra ainsi accueillir les 63 enfants de maternelle scolarisés cette année sur l'école de Montgeard. Ils pourront alors profiter pleinement de ce tout nouveau local.

En perspective de l'ouverture de cette nouvelle cantine, la commune a commandé les équipements et le mobilier

nécessaires à ces nouveaux locaux et qui seront pour partie subventionnés (40 %) par le Conseil Général de la Haute-Garonne.

Cette opération de grande envergure pour notre petite commune a pu être menée à bien grâce aux aides octroyées par les services de l'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Général.

Enfin, grâce à la souscription lancée au mois d'avril auprès de la Fondation du Patrimoine pour conserver la façade en briques foraines du bâtiment rénové, nous avons réussi à récolter 1 115 euros de dons. Pour pouvoir bénéficier de l'aide de la Fondation du Patrimoine, la souscription doit atteindre la somme de 2000 euros.

Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter votre soutien à la réalisation du projet communal, en vous connectant directement sur le site Internet de la Fondation du Patrimoine (www.fondation-patrimoine.org/) ou bien directement en mairie où un bulletin de souscription vous sera remis.

Cette souscription sera clôturée le 20 octobre 2014 et si nous atteignons le plafond de 2000 euros, nous pourrions percevoir 15 000 euros de subvention.

Merci à tous ceux qui ont, ou qui auront, contribué à préserver notre architecture et notre patrimoine qui fait l'unanimité des visiteurs, renforçant ainsi l'attractivité touristique de notre village dans la communauté de communes.

Quel nom pour la nouvelle cantine scolaire ?

En perspective de l'ouverture de la nouvelle cantine scolaire, le Conseil Municipal souhaite avoir votre avis sur la dénomination de ce nouveau bâtiment communal.

Lors de leur dernière séance,

les élus ont envisagé d'appeler ce nouveau local « Salle Marie-Louise DISSARD » en référence à cette grande résistante toulousaine sur laquelle nous sommes en train de préparer une exposition.

Votre avis nous intéresse.

N'hésitez pas à nous le faire parvenir en contactant le secrétariat de la mairie.

Ouverture d'une nouvelle classe

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Cagnac-Gibel-Montgeard a obtenu l'ouverture d'une 7ème classe à compter de la rentrée de septembre 2014.

En effet, depuis plusieurs années, les effectifs dans notre RPI sont en constante augmentation.

Cette ouverture concerne l'école maternelle de Montgeard puisque nous accueillons cette nouvelle classe sur notre commune. La nouvelle enseignante, Madame Caroline MARTY CABANEL prend en charge depuis la

rentrée les enfants de Grande Section.

Ainsi, à compter de cette année, chaque section de maternelle a sa propre classe. Les enfants sont répartis de la façon suivante :

20 enfants en Petite Section, 25 en Moyenne Section et 18 en Grande Section.

L'apprentissage de nos enfants pourra se dérouler dans des conditions optimales.

Cette ouverture de classe a nécessité une nouvelle organisation de l'école avec la mise à disposition provisoire, pour l'ALAE et l'ALSH, de la pièce du bas de la salle polyvalente.

Par ailleurs, des travaux de rénovation ont été réalisés cet été afin de remettre en état la classe du haut. L'intervention d'un artisan sur le plafond a été nécessaire. Puis l'adjoint en charge des travaux, l'agent technique, un stagiaire et un bénévole (que nous remercions) ont pris en charge la peinture de la classe et le reste de la remise en état.

Par ailleurs, ils ont également profité de cette période estivale pour procéder à une petite réfection du perron et de la cour de l'école en attendant de pouvoir la rénover entièrement.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le dossier d'élaboration du PLU de la commune de Montgeard suit son cours. Un diagnostic et un état initial de l'environnement de la commune a été réalisé par le bureau d'études PAYSAGES.

A présent, des ateliers de réflexion du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ont débuté sur des thèmes variés : environnement, agriculture, paysage, patrimoine, développement urbain, économie, tou-

risme, équipements du territoire,...

Le futur document d'urbanisme de la commune sera alors composé de plusieurs documents dont le PADD qui exprimera les objectifs et projets de la collectivité en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme.

Au fil des réunions et réflexions de tous les intervenants, notre projet d'élaboration d'un PLU prend tournure

et s'affirme.

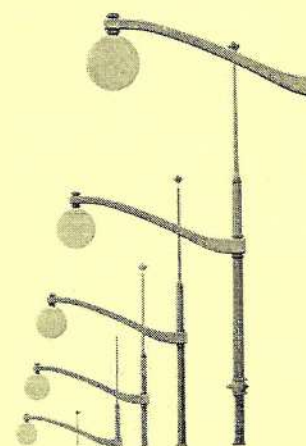
Au cours du dernier trimestre 2014, le bureau d'études PAYSAGES restituera le PADD dont les orientations feront l'objet d'un article lors d'un prochain numéro de l'Echo Montgeardin.

Si vous le souhaitez, vous pouvez venir en mairie pour nous faire part de vos remarques sur le cahier de recueils des observations mis à votre disposition au secrétariat.

Urbanisme

Eclairage public

Extinction de l'éclairage public



Comme nous vous en informions sur un précédent numéro de L'Echo Montgeardin, la municipalité a ouvert en 2013, avec le précédent Conseil Municipal, un dossier sur un projet d'extinction de l'éclairage public. A ce moment là, nous vous avions proposé de nous donner votre point de vue sur cette question et nous vous remercions pour votre contribution. Seules des réponses positives nous sont parvenues, aucune réponse négative.

Un tel projet sur la commune permettrait de réduire la consommation d'électricité mais également de contribuer à la préservation de l'environnement en luttant contre la pollution lumineuse et les émissions de gaz à effet de serre.

Cependant, l'extinction de

l'éclairage public n'est possible que dans le cas où il ne crée pas un danger pour les individus. C'est pourquoi, un véritable travail d'information et d'échanges, avec les communes ayant déjà concrétisé ce projet, a été réalisé. Nous avons également pris contact avec les services de la Gendarmerie de Nailloux pour recueillir leurs conseils. Enfin, cette étude ne pouvait se faire sans l'intervention du Service Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne (SDEHG) qui a mis en place des horloges astronomiques sur deux postes de commandement de l'éclairage au cœur du village. Cet équipement permet alors de commander l'extinction des éclairages en milieu de nuit. Il s'agit du moyen le plus simple pour faire des économies importantes sur la consommation d'é-

nergie, la durée de vie des matériels et la maintenance. Ainsi, à l'issue de cette étude, le Conseil Municipal a délibéré sur cette question lors de sa séance du 24 septembre 2014. Il a alors été décidé qu'à compter du 27 octobre 2014, l'éclairage public de la commune s'éteindra au cœur du village, chaque soir d'une heure du matin jusqu'à six heures.

Ce travail, mené en faveur des économies d'énergies, mais aussi économique, poursuit un but principalement écologique et nous espérons qu'il recevra, de la part de l'ensemble de la population, un accueil positif, comme le laisse supposer vos réactions lors de la première information donnée sur l'Echo Montgeardin de juin 2013.